



Brevet de Moniteur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal officiel du 7 juin 2016)



RÉSULTATS CERTIFICATION UC1.1 – PÉDAGOGIE 15 janvier 2020

Rappel : Pour certifier un UC (UC1, UC2, UC3), il vous faut avoir validé les deux épreuves suivantes :

- **PÉDAGOGIQUE** (mise en situation sur le terrain – UCx.1)
- **RAPPORT DE STAGE** (entretien relatif au stage en club – UCx.2)

NOM	PRÉNOM	UC1.1 Épreuve pédagogique
GOMEZ	Julien	OUI
HABASTIDA	Valentin	OUI
LAZARO	Benjamin	OUI
LEBEGUE	Thomas	OUI
MAHBOUB	Mourad	OUI
NEKKA	Nordin	OUI
OUELHADJ	Aziz	OUI
PELLEGRIN	Sebastien	NON
RICAUD	Pierre	OUI
ZIZZO	Alban	NON

- Vous **avez validé l'UC1.1 - l'épreuve pédagogique** : vous pourrez participer à la certification du rapport de stage (UC1.2) lors de la certification finale du Brevet de Moniteur de Football.
- Vous **n'avez pas validé l'UC1.1** : vous pourrez participer à la certification du rapport de stage (UC1.2) lors de la certification finale du Brevet de Moniteur de Football, mais vous devrez repasser l'UC1.1 lors de la session de rattrapage.

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65

secretariat@mediterranee.fff.fr - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région